



# POUR DES POSTES STATUTAIRES POUR LA FIN DE LA PRÉCARITÉ

**Journée de grève et d'action le 26 janvier**

## **Assistant d'Éducation , AESH : des salariés mal payés, précaires et jetables**

### **Personnels AEd et AESH, laboratoire de la flexibilité**

Les conditions de travail des personnels AEd se sont dégradées avec la gestion d'un protocole difficilement applicable. En imposant des contrats de 6 ans maximum, l'Institution a condamné ces personnels à être **jetables et corvéables** à merci. Censée offrir de meilleures perspectives, la préprofessionnalisation des AEd n'est qu'un leurre pour les personnels et une aubaine pour l'administration qui s'offre des moyens d'enseignement à moindres frais.

Quant aux personnels AESH, la multiplication des démissions permet de comprendre à quel point ces **personnels sont en souffrance** : rémunérations indécentes, temps partiels imposés, mobilité dans les PIALs... La crise sanitaire a souligné le **mépris et la maltraitance** du ministère à leur égard alors qu'il vante sa politique d'inclusion.

Dans l'immédiat, exigeons :

Pour les AEd, des contrats de 6 ans plutôt que d'un an et la titularisation sur des postes de la Fonction publique.

Pour les AESH, la fin des temps partiels imposés et la possibilité d'un temps plein pour toutes et tous.

### **Les autres catégories de personnels précaires**

La loi de transformation de la Fonction publique a institutionnalisé la précarité, y compris dans notre secteur. En limitant les recrutements de personnels statutaires, en réduisant les moyens de remplacement et en explosant les quotas d'heures supplémentaires, l'Éducation nationale recrute des personnels non-titulaires. Elle fait ainsi le **choix de la précarité** comme levier de gestion des ressources humaines.

Et leurs **conditions d'exercice sont inacceptables** : enchaînement des CDD (avec des services parfois incomplets), affectations éloignées ou multiples, inégalité de traitement, non-renouvellement ou licenciement. Les personnels contractuels sont donc une variable d'ajustement pour le ministère.

C'est particulièrement le cas cette année dans certaines académies avec le non-renouvellement brutal de contrats en décembre pour raison budgétaire.

**Mobilisons-nous pour obtenir une gestion digne de tou-tes les non-titulaires (ATSS, enseignant-es, Vie Scolaire) de l'Éducation nationale et un plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité.**

**L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

prise pour **CIBLE**



**toutes et tous en  
GRÈVE LE 26 JANVIER**

## AEd ET AESH, gagnons des conditions de travail dignes et un vrai statut

### Pour les AEd, exigeons :

- la **réduction des horaires de travail** avec un service hebdomadaire sur 36 semaines plus une semaine de préparation de la rentrée afin de pouvoir suivre normalement des études et/ou préparer des concours (soit 24h hebdos à un temps plein en externat et en 28h hebdos en internat) ;
- l'accès à une **titularisation** et l'abrogation de l'actuel statut. Revendiquons la création de **deux nouveaux corps statutaires** de la Fonction publique (étudiant-es surveillant-es et personnels de Vie Scolaire, d'Éducation et d'Animation) pour reconnaître ces missions.

### Pour les AESH, exigeons :

- un temps de service intégrant non seulement le temps de présence avec élèves mais aussi tous les temps de concertation, de réunions d'équipe de suivi de scolarité (ESS), de rencontres avec la famille, d'échanges avec l'enseignant-e et de formation initiale et continue ;
- la création d'un **vrai statut de fonctionnaire de catégorie B**.

**Mobilisons-nous toutes et tous pour nos salaires, nos conditions de travail**

**et des postes supplémentaires !**

## Pour tous et toutes les non-titulaires de l'Éducation nationale, revendiquons :

- la **garantie de réemploi** des non-titulaires ;
- l'**ouverture massive de listes complémentaires** aux concours et l'**admission de tou·tes les admissibles** aux concours internes ;
- la **cohérence de gestion** avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite) ;
- le **renforcement des droits sociaux** des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications ;
- un **plan de formation réelle et adaptée** avant leur prise de fonction initiale et en continu et la reconnaissance des qualifications acquises.

Pour un plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité



**La CGT Educ'action appelle tous les personnels à préparer et à se joindre à la grève et à la mobilisation intersyndicale**

**26 janvier dans l'Éducation**

**04 février : mobilisation interprofessionnelle**

**[non.tit.cgt.mayotte@gmail.com](mailto:non.tit.cgt.mayotte@gmail.com)**